

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 14 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 14 septembre 2017 portant nomination des membres du jury des épreuves de vérification des connaissances prévues aux articles L.4111-1 et L.4221-12 du code de la santé publique, session 2017

NOR : SSAN1730985A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles D.4111-1 et suivants ainsi que les articles D.4121-11 et suivants ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des épreuves de vérification des connaissances et de maîtrise de la langue française prévues aux articles L.4111-2-I et L.4221-12 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 portant ouverture des épreuves de vérification des connaissances mentionnées aux articles L.4111-2-I et L.4221-12 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 14 septembre 2017 portant nomination des membres du jury des épreuves de vérification des connaissances prévues aux articles L.4111-1 et L.4221-12 du code de la santé publique organisées au titre de la session 2017 est modifié comme suit :

Dans la spécialité biologie médicale (médecin), la ligne :

« Pr Vincent Richard. »,

est remplacée par la ligne suivante :

« Dr Christine Biron. ».

Article 2

Le chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 14 décembre 2017.

Pour la directrice générale
et par délégation :
La directrice générale adjointe,
P. RENOUL